

MOBILITÉS : LE DÉPARTEMENT LANCE LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PONT DU TRAM POUR LES MODES DOUX

Fermé à la circulation depuis 2017, le pont du Tram, reliant Saint-Jean-en-Royans à Saint-Laurent-en-Royans, va être réaménagé en voie verte au cours des prochains mois. La Présidente du Département, Marie-Pierre MOUTON, a lancé les travaux ce jeudi 2 octobre.

Nouveau tournant pour un ouvrage historique du Royans. Après avoir été utilisé par la ligne de tramway Sainte-Eulalie-en-Royans – Chabeuil, puis comme infrastructure routière, le pont du Tram va être transformé en voie verte. Construit en 1899, cet ouvrage de type Eiffel fermé à la circulation pour des raisons de sécurité depuis 2017 possède une valeur historique et patrimoniale forte. Situé à l'entrée de la Combe Laval, entre Saint-Laurent-en-Royans et Saint-Jean-en-Royans, il représente également un axe stratégique pour le déploiement des mobilités douces du territoire.

Un projet co-construit avec le territoire

En concertation avec les communes, la communauté de communes du Royans-Vercors et le Parc naturel régional du Vercors, le Département a décidé de transformer l'ouvrage en voie verte dans le cadre des projets des Sublimes routes du Vercors. Les travaux nécessaires à cette reconversion ont été officiellement lancés par la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, en présence de nombreux élus du territoire ce jeudi 2 octobre.

Conservation de l'aspect initial

Le pont va faire l'objet d'une réhabilitation générale. Au-delà de la transformation en voie verte, en raison de sa valeur patrimoniale le Département a souhaité conserver l'aspect initial de l'ouvrage. Les travaux comprendront :

- la rénovation et l'étanchéité des voûtes en maçonnerie
- le remplacement de la dalle actuelle par une dalle en béton fibre à ultra hautes performances
- la réparation de la structure métallique. Afin de conserver l'aspect originel de l'ouvrage, cette étape nécessitera l'utilisation de la technique de rivetage à chaud
- le décapage de la protection anticorrosion existante et la remise en peinture de la structure. La peinture actuelle contenant du plomb, pour éviter toute pollution le décapage sera effectué sous un confinement étanche.
- la création de garde-corps pour sécuriser la traversée en modes doux
- la reprise du carrefour en rive droite.

Les travaux devraient durer environ 12 mois. A leur issue, le pont ainsi qu'environ 2 km de route départementale seront rétrocédés aux communes qui en assureront l'entretien.

« Un maillon fort du réseau cyclable intercommunal »

Le Département assure la maîtrise d'ouvrage et le financement de ces travaux de **2,1M€**. Pour la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : « **Le développement**

des mobilités douces est un enjeu majeur pour la Drôme et le Royans-Vercors. En tant qu'acteur des transitions, le Département a souhaité rénover et convertir cet ouvrage historique en voie verte. En offrant un itinéraire sécurisé de 4,5 km dans un cadre exceptionnel, cet axe deviendra un maillon fort du réseau cyclable intercommunal. Avec cet investissement important, le Département remplit une nouvelle fois son rôle d'aménageur du territoire et de premier partenaire des communes. »

Une exposition en trois volets à découvrir dès aujourd'hui

A l'occasion de ces travaux, le Département propose une exposition en trois volets par an intitulée « *Le pont du Tram, un patrimoine en mouvement* ». Le premier volet de cette exposition réalisée par le service de la conservation du patrimoine est consacré à l'histoire des ponts dans la Drôme et aux particularités du pont du Tram. Il est visible en ligne sur <https://www.ladrome.fr/pontdutram/> .